

Compte rendu du 31 Aout 2021

Les présents : A.P. Chabot, L. Colombet-Leblond, L. Maitre, M. Pirastu,, F.Tapie, L. Brix, J.C. Cavarroc, C. Rios, C. Tourille, B. Rhodes

Excusé : F. Garrigues

Secrétaire de séance : AP Chabot

Ordre du jour

- 1- délibération règlement assainissement
- 2- préparation réunion publique
- 3- divers : cimetière – maison Lavall – amendes de police – site web mairie

Déroulé :

1- délibération règlement assainissement

Le maire fait une lecture du règlement aux conseillers.

La délibération porte sur :

- L'adoption règlement du service public
- Fixation de la participation aux frais de raccordement à 1 500 euros par branchement
- Instauration d'un forfait de consommation pour les usagers alimentés par une source extérieure au réseau de distribution publique : 20 mètres cube par personne par an.
- Mise en place d'une majoration maximale en cas de non respect du règlement de l'assainissement collectif.

Vote à l'unanimité des présents

2- préparation réunion publique

Date de la réunion publique : Mercredi 15 à 19 heures salle communale.

Ordre du jour :

- présentation des élus : commissions.
- projet travaux
- Information : règlement assainissement
- PLUI
- Cimetière : installation du jardin du souvenir
- Information éclairage public

CONSEIL MUNICIPAL ST PIERRE TOIRAC - COMPTE RENDU

- Voie verte
- Site WEB
- Animation village
- Questions réponses.

3- divers :

Cimetière : Le jardin du souvenir est commandé et sera mis en place très prochainement.

Maison Lavall: Une proposition d'achat auprès des domaines a été faite par la mairie , la clôture des proposition est au 31 Août 2021.

Amandes de Police : le département a attribué 8 719 euros qui correspondent à 41,75 % de la somme des travaux de sécurisation de la D662.

Bibliothèque : mise en place d'une borne Wifi liée à l'abonnement de la mairie.

Site Web mairie : Un site Web de la commune va voir le jour, il est créé et conçu par Pierre Olivier TEMPLIER.

Séance levée à 23 heures